

Zoom sur le transport de personnes  
en Île-de-France

# NEUTRALITÉ ET TERRITOIRES

## UN CADRE D'ACTION COLLECTIF POUR LA NEUTRALITÉ CARBONE EN FRANCE

*Annexe*

**Carbone 4**

**Rodrigo Baranna**, Consultant senior

**César Dugast**, Manager, co-leader du pôle Neutralité

**Florian Gallo**, Consultant senior

**Florian Zito**, Consultant

**ADEME**

**Fanny Fleuriot**, Comptabilité carbone des organisations

**Gérald Lalevée**, Coordination stratégie bas-carbone des collectivités

**Banque des Territoires**

**Tatyana Vassilevskaya**, Chargée de finance responsable, Pôle Stratégie durable et évaluation, Département des finances

**France Stratégie**

**Marie Degrémont**, Cheffe de projet

**Julien Fosse**, Directeur adjoint du département Développement durable et Numérique

**Bérengère Mesqui**, Directrice du département Développement durable et Numérique

**Transdev Ile-de-France**

**Alain Pittavino**, Directeur adjoint Ile-de-France



# Introduction

## 1. Contexte

### Le volet transport du SRCAE d'Ile-de-France et l'articulation avec les PCAET

La région Ile de France a son propre outil de planification territoriale, le Schéma directeur de la région Ile de France (SDRIF). La dernière révision du SDRIF, approuvée le 27 décembre 2013, a été développée en cohérence avec le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), approuvé le 23 novembre 2012. Comme le SDRIF et le SRCAE s'adressent aux mêmes acteurs territoriaux, même sans avoir de lien juridique, les deux documents partagent les mêmes objectifs en matière de climat et d'énergie.

Le SDRIF assure l'articulation entre l'ensemble des schémas et plans régionaux. Outre la cohérence avec le SCRAE, le SDRIF impose juridiquement la compatibilité avec ses orientations au Plan de déplacements urbains d'Ile de France (PDUIF), aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT) et aux Plans locaux d'urbanisme (PLU). Les PCAET élaborés par les EPCI doivent être en accord avec les orientations et objectifs du SCRAE et du SDRIF.

Les objectifs globaux de la région sont déclinés aux principaux secteurs d'activité. Le SRCAE les traduit en objectifs opérationnels et formule des orientations de mise en place des actions permettant aux territoires de les atteindre.

**Pour le secteur des transports**, le SRCAE définit les objectifs suivants :

#### → À l'horizon 2020

- **Réduction de 2%** du nombre de **déplacements en voiture ou deux-roues motorisés** ;
- **Augmentation de 20%** du nombre de **déplacements en transports collectifs** ;
- **Augmentation de 10%** du nombre de **déplacements en modes actifs (marche et vélo)**.

#### → À l'horizon 2050

- **Augmentation de la part des véhicules fonctionnant avec des combustibles alternatifs à :**  
50% en 2030 ;  
100% en 2050.
- **Réduction de 50% des distances parcourues** par les **véhicules individuels** grâce à :  
La réduction de 9% de la portée moyenne des déplacements motorisés ;  
L'augmentation du taux d'occupation moyen à 1,7 passager par véhicule ;  
L'augmentation de 50% du nombre de déplacements en transport en commun ;  
L'augmentation de 25% du nombre de déplacements en modes actifs.
- **Réduction de 70% de l'intensité carbone du transport de marchandises** grâce à :  
La maîtrise de la demande de marchandises ;  
L'atteinte de l'objectif de 50% des transports de marchandises utilisant le fer, le fleuve ou des véhicules décarbonés (y.c. le biométhane) ;  
L'augmentation des taux de charge ;  
Ces mesures permettraient d'atteindre un objectif de baisse de 83% des émissions du secteur des transports à horizon 2050.

## 2. Etat des lieux

### Le processus d'élaboration des PCAET et la place du transport

En 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a rendu obligatoire l'établissement d'un **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)** pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants. Ce seuil a été abaissé à 20 000 en 2018. Dans la région Ile de France, 59 collectivités sont concernées. **Les PCAET doivent être alignés avec les plans stratégiques régionaux**, en l'occurrence le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France (SDRIF) et le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE).

En date d'avril 2021 selon la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie), 15 EPCI avaient adopté un PCAET, 11 étaient en phase de consultation notifiée, 30 en phase de préparation et 4 étaient recensés sans information.

Le présent document se penche sur **dix de ces PCAET**, adoptés ou en phase de consultation avancée en Île-de-France. Cette sélection n'a pas vocation à être exhaustive ou parfaitement représentative, mais à illustrer **différentes approches adoptées par les EPCI sur la voie de la baisse des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur des transports**. Nous nous intéresserons ici aux cinq leviers de la transition des mobilités :

- Intensité Carbone,
- Report modal,
- Taux d'occupation,
- Sobriété,
- Efficacité énergétique.

Pour chacun des PCAET étudiés, une **fiche de synthèse** a été réalisée, détaillant les principales actions et objectifs du PCAET en matière de transport de personnes. Les actions envisagées par chaque EPCI ont été catégorisées selon leur appartenance à l'un de ces leviers. Pour chaque action, **l'implication potentielle des différentes parties prenantes** (pouvoirs publics, gestionnaires de réseau, opérateurs de transport, constructeurs et usagers) a été précisée. Ces fiches constituent le cœur de cette analyse et permettent d'avoir une vision détaillée des actions envisagées par les EPCI et du rôle des différents parties prenantes dans cette stratégie.

Il est à noter que la présence d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de GES est fortement hétérogène au sein des PCAET étudiés. Les fiches de synthèse présentées à la fin de ce document précisent ces objectifs, si existants dans les PCAET.



## Le secteur du transport de personnes dans les PCAET franciliens

### 1. Le report modal vers les transports en commun et les mobilités douces : un axe prioritaire pour les EPCI franciliens

L'une des voies privilégiées par les EPCI est le report modal de la voiture personnelle vers les transports en commun et les mobilités douces. L'augmentation de l'utilisation des transports en commun est envisagée à la fois par le développement de nouvelles lignes et dessertes, par l'incitation à leur utilisation et par l'optimisation de l'offre existante. Cette optimisation vise particulièrement l'articulation entre les différents modes de transports et notamment les mobilités douces (intermodalité avec le vélo, création de hubs multimodaux...). Par ailleurs, le développement du transport à la demande est cité par plusieurs EPCI, notamment pour les zones d'activité économique.

Le développement des mobilités douces est au cœur de la stratégie de nombreux EPCI de la région. Outre la meilleure articulation avec les autres modes de transports et commun citée plus haut, l'accent est mis sur l'incitation à l'utilisation de ces mobilités douces, à la fois de la part des pouvoirs publics (incitation fiscale...) et des entreprises (indemnité kilométrique...), mais surtout sur le développement des infrastructures pour créer plus d'espace pour les modes actifs. La transformation de la voirie est au cœur de cette stratégie, avec la création de nouvelles lignes sécurisées ou l'aménagement des lignes existantes et la construction d'espaces de stationnement dédiés (notamment en connexion avec les autres modes de transport). Le développement de l'offre de location de vélo, de courte ou longue durée, est également citée par plusieurs collectivités. Enfin, les transports scolaires sont également visés, avec la mise en place de pédibus pour les trajets domicile-école.

### 2. Vers une diminution de l'intensité carbone des transports

Quel que soit le moyen de transport, individuel ou en commun, la question de son intensité carbone est posée par la plupart des collectivités. Les mesures évoquées portent pour majorité sur les nouvelles technologies et motorisations, avec un remplacement des véhicules à moteur thermique par des motorisations moins carbonées. Ces mesures concernent à la fois l'électrification du parc de véhicules des collectivités elles-mêmes et sur le développement d'une offre de transports en commun décarbonés. Sur ce point, l'accent est mis sur la dé-dieselisation des bus, la stratégie des EPCI pouvant varier entre les solutions électriques et celles au gaz et biogaz (les questions d'approvisionnement n'étant généralement pas évoquées).

L'incitation à l'électrification du parc automobile individuel est citée par plusieurs collectivités, la plupart du temps via des mesures visant à favoriser les véhicules électriques : établissement de zones de circulation restreinte ou durcissement des conditions d'accès aux zones existantes, implantation de stations de recharge, tarif de stationnement différencié.

Il paraît important de souligner qu'au-delà des changements technologiques, les modifications comportementales sont également un objectif de certains PCAET, qui prévoient une formation à l'éco-conduite pour les agents territoriaux ou le grand public.

---

### **3. Vers une meilleure utilisation des véhicules : optimisation des dessertes et partage des moyens de transport**

L'optimisation de l'utilisation des véhicules, individuels ou collectifs, passe également par une augmentation de leur taux de remplissage. Cet aspect est principalement évoqué pour les véhicules légers, avec le développement de l'autopartage notamment : développement de plateformes de mise en relation entre usagers, création de hubs multimodaux, mais également modification de la voirie pour réserver des voies de circulation aux véhicules de plus de deux passagers à Paris.

La question du taux d'occupation des transports en commun n'est évoquée principalement que sous l'angle de l'optimisation des dessertes.

### **4. Sobriété et efficacité énergétique, parents pauvres des stratégies franciliennes**

Le besoin de sobriété de déplacements (c'est-à-dire la nécessité de moins se déplacer, quel que soit le mode de transport envisagé) n'est pas traité par la plupart des collectivités. Certaines évoquent cependant la création de tiers-lieux de travail, proches de plateformes multimodales, ou le développement du télétravail au sein des administrations territoriales. Ce levier reste anecdotique dans les PCAET étudiés.

La question de l'efficacité énergétique des véhicules n'est quasiment pas traitée dans les plans étudiés (une seule citation concerne le développement de véhicules autonomes). Cet aspect est probablement jugé par les collectivités comme étant à la main des constructeurs.



## Analyse du volet transport de 10 PCAET franciliens

Les pages suivantes décrivent les actions principales évoquées dans les PCAET de dix EPCI franciliens :

- Ville de Paris
- CA Cergy Pontoise
- CC Plaine-et-Mont-de-France
- CU Grand Paris Seine et Oise
- CC Oise 3 Forêts
- EPT Plaine Commune
- CA Pays-de-Montereau
- CC Carnelle-Pays de France
- CA Paris-Saclay
- EPT Est Ensemble

Le choix de ces EPCI et EPT s'est fait de manière aléatoire, afin d'obtenir un échantillon, si ce n'est représentatif, du moins diversifié, des plans climat en Île-de-France. Les PCAET décrits ci-après diffèrent donc par leur contexte, leur état d'avancement et les problématiques territoriales auxquels ils tentent de répondre.

Ce document n'a pas vocation à juger ou critiquer les plans et listes d'actions étudiés, mais simplement à offrir une vision des différentes stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports en Île-de-France.

# PARIS

## Paris intramuros

▪ Superficie : 105,4 km<sup>2</sup>

▪ Population : 2,161 millions



## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

« Le transport est un enjeu déterminant pour la transition écologique de Paris car il représente un quart des émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. »

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**  
Transports

**-50%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

**HORIZON 2050**  
Transports

**-100%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

## TRANSPORT DE PASSAGERS

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	ACTEURS IMPLIQUÉS				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
<b>Décarbonation de l'énergie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre de transports en commun décarbonés à horizon 2025</li> <li>Projet pour différencier le tarif de stationnement à l'émissivité du véhicule</li> <li>Zone à circulation restreinte</li> <li>Incitation financière pour l'aide aux changements de véhicules</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	
<b>Efficacité énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les véhicules autonomes programmés pour une moindre consommation d'énergie</li> </ul>	✓			✓	
<b>Densification du transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les mobilités partagées</li> <li>Projet : voie de gauche du boulevard périphérique réservée aux véhicules avec plus de 2 passagers</li> </ul>	✓	✓	✓		✓
<b>Report modal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Location de vélo cargo pour les familles</li> <li>Stratégie Paris piéton augmenter les espaces piétons en surface</li> <li>Journée sans voiture</li> <li>Plaider pour la diminution de la TVA sur les transports en commun</li> <li>30% de velib' électrique</li> <li>10 000 nouvelles places de stationnement vélos et des box sécurisés</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Sobriété</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le télétravail</li> <li>Création d'espace de co-working inter entreprise</li> </ul>	✓		✓		✓

# CERGY PONTOISE

Cergy, Boisemont, Courdimanche, Éragny, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Menucourt, Neuville-sur-Oise, Osny, Pontoise, Puiseux-Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal



- Superficie : 84,20 km<sup>2</sup>
- Population : 204 804 hab.:

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

« Représentant 16% des émissions du territoire (190 000 tCO<sub>2</sub>e), le transport de personnes était en 2008 le second poste le plus émetteur du bilan carbone du territoire. Au total, les déplacements et le transport de marchandises représentent 1/3 des émissions de GES du territoire. »

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**  
Transports

**-35%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

**HORIZON 2050**  
Transports

**-83%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

## TRANSPORT DE PASSAGERS

### CONTRIBUTION PAR ACTEUR

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	CONTRIBUTION PAR ACTEUR				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
Décarbonation de l'énergie	• Renouvellement du parc de bus vers des modèles GNV ou bio-GNV	✓	✓		✓	
	• Renouvellement du parc de véhicules de la CA vers des modèles électriques	✓			✓	
	• Formation à l'éco conduite	✓	✓			✓
	• Accompagnement du développement de véhicule électrique	✓		✓	✓	
	• Implanter au moins une station GNV sur le territoire	✓		✓		
Report modal	• Schéma directeur cyclable d'agglomération (aménagement d'itinéraires cyclables; valorisation des itinéraires aménagés par du jalonnement à destination des cyclistes; création de services aux cyclistes)	✓	✓	✓		✓
	• Favoriser le vélo, association vélo solidaire	✓				✓
	• Développement de chemins piétonniers	✓		✓		
Sobriété	• Développer les plans de déplacements inter entreprises	✓				✓

# PLAINE ET MONT DE FRANCE

Annet-sur-Marne, Charmentray, Charny, Fresnes-sur-Marne, Iverny, Le Plessis-aux-Bois, Messy, Précy-sur-Marne, Saint-Mesmes, Villeroy, Villevaudé, Cuisy, Le Plessis-l'Évêque, Marchémoret, Montgé-en-Goële, Oissery, Saint-Pathus, Nantouillet, Vinantes, Le Pin



▪ Superficie : 144,65 km<sup>2</sup>

▪ Population : 23 572 hab

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

« La voiture individuelle est le moyen de transport privilégié des habitants de la CCPMF, puisque 82% des actifs du territoire utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail. A contrario, seulement 11% des actifs de la CCPMF utilisent les transports en commun. »

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**

**NA**

**HORIZON 2050**

**NA**

## TRANSPORT DE PASSAGERS

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	CONTRIBUTION PAR ACTEUR				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
<b>Décarbonation de l'énergie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouvellement de la flotte de véhicules par des véhicules électriques</li> <li>Formation des agents à l'éco-conduite</li> </ul>	✓			✓	
<b>Densification du transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude sur le TAD (Transport à la demande) - nouvelles offres</li> <li>Promotion du covoiturage</li> <li>Création d'une aire de covoiturage</li> </ul>	✓	✓	✓		✓
<b>Report modal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête pour adapter et proposer de nouvelles offres de transport en commun</li> <li>Transport en commun flexible TAD - réservations</li> <li>Réalisation d'un schéma directeur cyclable et mise en place d'aménagements cyclables</li> <li>Création d'un atelier de réparation de vélos</li> <li>Mise en place de PEDIBUS (trajet école)</li> </ul>	✓	✓	✓		✓
<b>Sobriété</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Télétravail à la CCPMF</li> <li>Etudier la création de tiers lieux de travail</li> </ul>	✓		✓		✓



- Superficie : 504,70 km<sup>2</sup>
- Population : 417 556 hab.

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

« Le transport routier représente le second poste de consommation d'énergie du territoire après le secteur résidentiel et devant l'industrie, cependant, il représente le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre car il se base sur des énergies dérivées du pétrole qui sont très carbonées. »

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**  
Tous secteurs

**-40%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

**HORIZON 2050**  
Tous secteurs

**-75%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

## TRANSPORT DE PASSAGERS

### CONTRIBUTION PAR ACTEUR

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
<b>Décarbonation de l'énergie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flotte de véhicule léger : 6% électriques et 27% GNV</li> <li>• Transports en commun : 62% électrique et 10% de GNV</li> <li>• Étudier la possibilité de la production locale de Bio-GNV</li> </ul>	✓ ✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓ ✓	✓ ✓	✓
<b>Densification du transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du taux de remplissage des voitures : objectif : 1,9 personnes par véhicules</li> <li>• Mise en place de hub multimodaux Multiservices : covoiturage</li> </ul>	✓ ✓	✓	✓		✓
<b>Report modal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la part modal des transports en commun de 120%</li> <li>• Report de 10% de la distance parcourue en voiture en faveur des transports en commun</li> <li>• Mobiliser les entreprises et les collectivités et sensibiliser les entreprises aux mobilités alternatives</li> <li>• Développer les mobilités actives</li> <li>• Mise en place de hub multimodaux Multiservices : transport en commun</li> </ul>	✓ ✓ ✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓	✓ ✓ ✓		✓ ✓ ✓
<b>Sobriété</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des distances parcourues en voiture de 0,3% par an</li> <li>• Mise en place de hub multimodaux Multiservices : espace de coworking</li> </ul>	✓ ✓	✓	✓		✓

# OISE 3 FORET

L'Isle-Adam, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam



▪ Superficie : 75,90 km<sup>2</sup>

▪ Population : 38 864 hab.

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

- « Un nombre plutôt important de déplacements quotidiens par personne.
- Des déplacements quotidiens en voiture très courts, dont certains pourraient être réalisés avec un mode de transport alternatif.
- Un déplacement sur quatre réalisé à pied.
- Une majorité de déplacements domicile – travail réalisés vers l'extérieur du territoire intercommunal
- Une part modale voiture qui diminue peu pour les déplacements internes à la communauté de communes et qui augmente pour les déplacements domicile – travail intracommunaux. »

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**  
Tous secteurs

**-58%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 2015

**HORIZON 2030**  
Transports

**-78%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 2015

## TRANSPORT DE PASSAGERS

### CONTRIBUTION PAR ACTEUR

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	CONTRIBUTION PAR ACTEUR				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
<b>Décarbonation de l'énergie</b>	• Réduire les consommations et émissions	✓	✓		✓	✓
	• Limiter la vitesse	✓	✓			✓
<b>Report modal</b>	• Inciter à ne pas utiliser la voiture pour les trajets courts	✓				✓
	• Développer les transports en commun	✓	✓	✓		
	• Favoriser le report modal fluvial/ ferré	✓	✓	✓		
<b>Sobriété</b>	• Réduire les consommations et émissions					

# PLAINE COMMUNE

Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains et Villetaneuse



▪ Superficie : 47,4 km<sup>2</sup>

▪ Population : 440 113 hab.

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

« En 2012, les émissions directes de GES liées au transport des personnes et des marchandises s'élèvent à 315 100 tCO<sub>2</sub>e. Le trafic routier compte pour 99% de ces émissions. Le trafic ferroviaire et fluvial représente donc 1% des émissions de GES du territoire, auxquelles peuvent être ajoutées l'estimation à 2 100 teqCO<sub>2</sub> des émissions liées au survol du territoire de Plaine Commune par les avions. »

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**  
Tous secteurs

**-40%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

**HORIZON 2050**  
Tous secteurs

**-75%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 1990

## TRANSPORT DE PASSAGERS

### CONTRIBUTION PAR ACTEUR

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	CONTRIBUTION PAR ACTEUR				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
Décarbonation de l'énergie	• Zone à très faible émissions (ZFE) : 0 habitants exposés à des valeurs de concentrations seuil de NO <sub>2</sub> et PM10	✓		✓		
	• Développement de station multi-énergies	✓	✓	✓		
	• Renforcement de la performance des bus : 100% de bus de propre à termes : 80% électrique, 20% biogaz d'ici 2025 ET Itinéraires modifiés	✓	✓		✓	
Report modal	• Développement du report modal par l'expérimentation et l'innovation	✓	✓	✓	✓	
	• Nouveaux plans local des déplacements : tirer parti des JO et du Grand Paris Express	✓	✓	✓		✓
	• Plan Marche	✓				✓
	• 70% des itinéraires principaux rendus cyclable à horizon 2030	✓		✓		
	• Déploiement de 30 consignes sécurisées	✓	✓	✓		
	• 14% des déplacements à pied à horizon 2020	✓	✓	✓		✓
	• Accompagnement de la construction du réseau Grand Paris Express : 7 nouvelles gars à horizon 2025	✓	✓	✓	✓	
• Renforcement de la performance des bus : modification des itinéraires	✓	✓	✓			

# PAYS-DE-MONTEREAU

Barbey, La Tombe, Marolles-sur-Seine et Misy-sur-Yonne. La Brosse-Montceaux, Cannes-cluse, Esmans, Forges, La Grande-Paroisse, Laval-en-Brie, Montereau-Fault-Yonne, Saint-Germain-Laval, Salins et Varennes-sur-Seine



- Superficie : 272,90 km<sup>2</sup>
- Population : 42 129 hab.

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

Le transport routier représente 19% des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Si en Île-de-France les émissions liées au transport routier ont baissé de 15% sur 12 ans, les émissions de ce secteur pour la CCPM ont augmenté de 7,1% par an au cours entre 2005 et 2015.

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**  
Transports

**-21%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 2015

**HORIZON 2050**  
Transports

**-50%**  
de tCO<sub>2</sub>e  
par rapport à 2015

## TRANSPORT DE PASSAGERS

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	CONTRIBUTION PAR ACTEUR				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
<b>Décarbonation de l'énergie</b>	Favoriser la qualité environnementale des voiries et espaces publics	✓		✓		
	Promouvoir les motorisations alternatives : remplacement de la flotte	✓			✓	
<b>Densification du transport</b>	Développer les aires de covoiturages sur le territoire	✓		✓		✓
<b>Report modal</b>	Encourager les mobilités en commun	✓	✓			✓
	Améliorer l'offre de TAD	✓	✓			

# CARNELLE-PAYS-DE-FRANCE

Baillet-en-France, Belloy en-France, Maffliers, Montsout, Noisy-sur-Oise, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes et Villaines-sous-Bois



▪ Superficie : 123,30 km<sup>2</sup>

▪ Population : 31 724 hab.

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

- « Le secteur des transports représente plus de 50% des émissions de GES territoriales
- Les communes sont pour la plupart rurales et mal desservies par les transports en communs ou bien traversées par des axes à fort trafic.
- Les véhicules individuels sont utilisés pour 75% des déplacements domicile-travail intrants et sortants. »

### OBJECTIFS

**HORIZON 2030**

**NA**

**HORIZON 2050**

**NA**

## TRANSPORT DE PASSAGERS

### CONTRIBUTION PAR ACTEUR

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	CONTRIBUTION PAR ACTEUR				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
<b>Décarbonation de l'énergie</b>	• Favoriser les nouvelles motorisations bas carbone	✓	✓	✓	✓	✓
	• Etudier l'implantation de stations multi-énergies	✓		✓	✓	
	• Remplacement de la flotte des collectivités	✓			✓	
<b>Report modal</b>	• Schéma mode actif : aménager les liaisons sécurisées pour les mobilités actives	✓				
	• Elaboration d'un plan de déplacement inter entreprises	✓				
	• Encourager les modes actifs et notamment le vélo : aides régionales, indemnité mobilités, location longue durée de vélos	✓	✓			
	• Renforcer l'offre de transport en commun, adapter l'offre aux besoins, renforcer les bus sur axes prioritaires	✓		✓	✓	✓
	• T.A.D (transport à la demande) pour les zones d'activités économique	✓		✓	✓	
	• Interconnexion des territoires	✓			✓	
<b>Sobriété</b>	• Instauration du télétravail dans les collectivités	✓				✓
	• Installation d'espaces de co-working	✓		✓		✓

# PARIS SACLAY

Orsay, Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, La Ville-du-Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Montlhéry, Nozay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saulex-les-Chartreux, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle, Wissous



- Superficie : 185,90 km<sup>2</sup>
- Population : 312 888 hab.

## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

« Le transport de voyageurs et de marchandises constitue la source de pollution atmosphérique la plus importante sur le territoire et représentent en outre 39 % des émissions de gaz à effet de serre. »

### OBJECTIFS

HORIZON 2030

NA

HORIZON 2050

NA

## TRANSPORT DE PASSAGERS

### CONTRIBUTION PAR ACTEUR

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	CONTRIBUTION PAR ACTEUR				
		Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
Décarbonation de l'énergie	Développer des bornes de recharge électriques en veillant à leur impact sur le réseau et leur approvisionnement en EnR	✓	✓	✓	✓	
	Poursuivre le déploiement de véhicules moins polluants et plus performants sur les lignes de bus	✓	✓	✓	✓	
	Améliorer les points noirs de circulation pour fluidifier le trafic et réduire la pollution locale	✓		✓		✓
	Pacifier la circulation en centre-ville par le déploiement de zones 30 et zones de rencontres	✓		✓		✓
	Mettre en lien les entreprises autour de leur Plan Mobilité et déployer des actions communes de mobilité durable	✓				
Report modal	Développer le PEDIBUS dans les écoles	✓		✓		✓
	Développer la pratique du vélo et de la marche grâce à des animations dans les communes et des projets	✓				✓
	Développer un système de vélos en libre-service ou de location adapté au territoire	✓	✓	✓		✓
	Indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail	✓				✓
	Mettre en lien les habitants ou actifs pour inciter à la pratique du vélo : cyclo-parrainage	✓				✓
	Mettre en œuvre un plan vélo orienté service et usages	✓				
	Aménager et entretenir les liaisons douces intercommunales dans le cadre du schéma des circulations douces	✓	✓	✓		
	Déployer des plateformes d'échanges multimodales et des points service mobilité aux arrêts de transports en commun	✓	✓	✓		
	Développer les parcs relais accessibles et compétitifs à proximité des gares RER	✓	✓	✓		
	Faciliter l'intermodalité transport en commun/ vélo	✓	✓	✓	✓	✓
	Proposer des petits transports collectifs souples et agiles pour les déplacements courts et le rabattement vers les gares	✓	✓		✓	
	Créer un observatoire des mobilités (pour connaître les pratiques de mobilité des ménages et pouvoir proposer des services adaptés)	✓				✓
	Mettre en œuvre le schéma de transport pour développer et améliorer l'offre de transport en commun : bus, RER, tram,...	✓		✓		
Sensibiliser à l'impact et aux dépenses énergétiques du transport en voiture individuelle	✓				✓	
Sobriété	Mailler le territoire de tiers-lieux (télétravail, co-working, ...)	✓		✓		✓
	Sensibiliser à l'impact et aux dépenses énergétiques du transport en voiture individuelle	✓				✓

# PLAINE EST ENSEMBLE

Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville

▪ Superficie : 39,2 km<sup>2</sup>

▪ Population : 426 389 hab.



## ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS

### ÉTAT DES LIEUX

« Les transports de personnes et de marchandises sont responsables de 27% des émissions de GES sur le territoire. 1,7 millions de déplacements quotidiens sur le territoire, dont 30% en voiture individuelle ;

- Seulement 20% des déplacements sont internes au territoire,
- 80% des aménagements urbains concernent la voirie (routes, parkings, etc.). »

### OBJECTIFS

HORIZON 2020

- + 20% de déplacements collectifs
- +10% de déplacements à vélo
- 2% de déplacements en voiture

## TRANSPORT DE PASSAGERS

### LEVIERS DE DECARBONATION

### MESURE ET/OU OBJECTIF

### CONTRIBUTION PAR ACTEUR

LEVIERS DE DECARBONATION	MESURE ET/OU OBJECTIF	Autorité organisatrice	Opérateur	Gestionnaire d'infrastructure	Constructeur	Utilisateur
Décarbonation de l'énergie	• Fluidifier la voirie	✓		✓		
	• Accompagner les citoyens vers une mobilité durable	✓		✓		✓
	• Réflexion métropolitaine sur le développement d'agences de la mobilités pour accompagner les citoyens vers une mobilité douce	✓	✓			✓
	• Caractériser les véhicules ne pouvant pas circuler en ZCR (Zone à circulation restreinte)	✓				
Report modal	• Améliorer l'offre de bus (ex. étudier la faisabilité d'une liaison Nord Sud à l'ouest)	✓	✓	✓		
	• Fluidifier les transports en commun (couloirs de bus, carrefours difficiles, suivi chauffeurs...)	✓	✓	✓		
	• Lancer des expérimentations de transports en commun alternatifs (téléphérique)	✓	✓	✓	✓	
	• Offrir une place prépondérante pour les modes actifs (pistes cyclables, chemins prioritaires pour les piétons...)	✓		✓		✓
	• Réglementer le stationnement en zones de forte affluences	✓				
	• Développer l'offre de stationnement cycles	✓		✓		
	• Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture	✓	✓	✓		✓
	• Améliorer les pôles d'échanges entre modes de transport	✓	✓	✓		
	• Développer Veilib' sur tout le territoire	✓	✓	✓		
	Sobriété	• Accompagner les citoyens vers une mobilité durable	✓	✓	✓	

## carbone4

**Carbone 4** est le premier cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas carbone et l'adaptation au changement climatique.

En permanence à l'écoute des signaux faibles, nous déployons une vision systémique de la contrainte énergie-climat, et mettons toute notre rigueur et notre créativité en œuvre pour transformer nos clients en leaders du défi climatique.

Contact: [contact@carbone4.com](mailto:contact@carbone4.com)